

Les effectifs de l'enseignement supérieur de la rentrée 1988 à la rentrée 1998

La croissance du nombre d'étudiants, qui a suivi le progrès de la scolarisation dans le second degré général et technologique depuis le début des années 90, marque le pas aujourd'hui.

En effet, après une période de croissance de 1,5 million en 1988 à 2,1 millions en 1993, les effectifs inscrits, en faible progression en 1994 et 1995, sont en léger repli depuis la rentrée 1996 (2,1 millions à la rentrée 1998).

Au cours des dix dernières années, les diverses composantes de l'enseignement supérieur ont connu des évolutions différentes et, en particulier, n'ont pas toutes subi le reflux observé depuis 1996.

Ainsi, les STS, les IUT et les grandes écoles ont maintenu leur progression, tandis que les classes préparatoires sont en baisse à la dernière rentrée.

L'université (hors IUT) a subi, pour la troisième année consécutive, une baisse relativement importante (- 22 000 puis - 31 000 et - 13 000 étudiants).

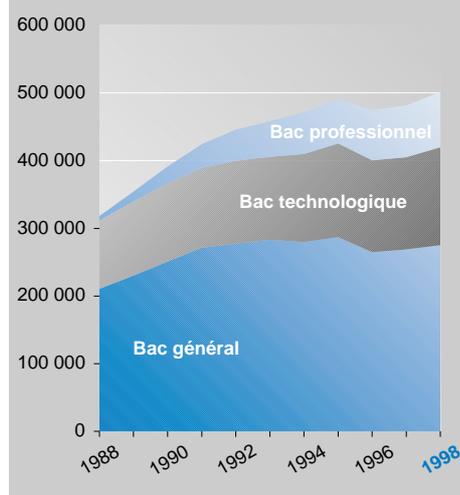
C'est dans l'académie de Paris que le troisième cycle est le plus développé, mais un rééquilibrage s'est opéré au sein de l'Ile-de-France et au profit de certaines grandes métropoles.

À la rentrée 1998, 2 119 000 inscriptions ont été réalisées auprès des différents établissements d'enseignement supérieur de France métropolitaine et des DOM, soit 630 000 inscriptions de plus qu'en 1988-89 (voir encadré p. 6). Cette poussée des effectifs de l'enseignement supérieur s'explique par les progrès de la scolarisation dans le second degré général et technologique, avec la volonté de conduire une proportion de plus en plus importante d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat et la demande de plus en plus forte des jeunes bacheliers à poursuivre des études supérieures.

APRÈS UNE PÉRIODE DE FORTE CROISSANCE, LE NOMBRE D'ÉTUDIANTS A COMMENCÉ À BAISSER À LA RENTRÉE 1996

Le nombre d'admis aux baccalauréats général et technologique – vivier de l'enseignement supérieur – est passé de 312 000 en 1988 à 420 000 en 1998 (graphique 1). Cette progression n'a été interrompue qu'à la session 1996, avec un recul de 25 000 lauréats par rapport à la session précédente. Le baccalauréat professionnel, créé en 1987, poursuit son essor (82 000 admis en 1998), mais sa vocation première est plutôt l'entrée immédiate dans la vie active ; seuls 15 % des bacheliers professionnels entreprennent des études supérieures¹.

GRAPHIQUE 1 – Effectifs de bacheliers



La croissance des effectifs de l'enseignement supérieur, très rapide à partir de 1987, s'est poursuivie à un rythme soutenu jusqu'en 1993. La rentrée 1994 a amorcé une phase de décélération (2,1 %, puis 1,7 % en 1995). En 1996, pour la première fois, le nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur a diminué (- 0,6 %) ; le recul s'est poursuivi en 1997 et 1998, avec des baisses respectives de 1,1 % et 0,6 %.

Les différentes filières de l'enseignement supérieur n'ont pas évolué de la même manière au cours de la période considérée en raison de la modification de la population susceptible d'entrer dans le supérieur et de ses choix d'orientation. En particulier, elles

1. Compte non tenu des bacheliers professionnels qui préparent un BTS ou d'autres formations par la voie de l'alternance (apprentissage ou contrat de qualification).

TABLEAU I - Effectifs de l'enseignement supérieur
France sans TOM

Types d'établissement	1988-89	1990-91	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	dont femmes %
Universités, dont :	1 036 628	1 182 784	1 310 472	1 411 007	1 452 065	1 485 583	1 469 423	1 444 038	1 424 395	56,0
– ingénieurs, disciplines générales et de santé	969 527	1 108 456	1 225 554	1 318 129	1 353 445	1 382 491	1 360 836	1 331 181	1 309 808	57,5
– IUT	67 101	74 328	84 918	92 878	98 620	103 092	108 587	112 857	114 587	38,6
IUFM (1)	–	–	59 142	74 616	82 966	86 068	85 885	83 134	81 602	68,4
STS, dont :	163 791	201 834	235 829	236 725	232 675	230 239	235 843	238 907	240 067	51,0
– publiques	3 356	119 178	146 717	155 124	159 423	161 913	166 041	166 980	167 761	48,3
– privées	70 435	82 656	89 112	81 601	73 252	68 326	69 802	71 927	72 306	57,1
CPGE, dont :	57 940	67 513	72 658	72 810	71 553	76 417	78 839	79 439	77 856	39,5
– publiques	48 993	56 369	60 278	59 769	59 099	63 533	65 091	65 509	63 641	40,7
– privées	8 947	11 144	12 380	13 041	12 454	12 884	13 748	13 930	14 215	34,1
Préparations intégrées	3 887	3 965	3 128	2 297	2 151	2 209	2 445	2 380	2 639	22,4
Écoles d'ingénieurs, dont :	52 292	57 653	67 072	71 273	73 803	75 640	76 841	79 098	82 954	22,3
– publiques, dépendantes des universités	15 148	17 325	21 167	22 264	23 257	24 186	24 839	25 979	27 520	25,2
– publiques, indépendantes des universités	24 584	26 326	29 270	31 349	32 085	32 765	33 009	33 735	34 950	22,1
– privées	12 560	14 002	16 635	17 660	18 461	18 689	18 993	19 384	20 484	18,6
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, dont :	30 988	46 128	59 804	57 445	54 595	50 668	47 293	46 987	51 329	44,5
– reconnues, diplôme visé par le MEN	16 443	19 472	22 903	25 331	28 004	28 342	30 175	30 456	34 598	44,8
– reconnues, diplôme non visé par le MEN	2 470	8 300	10 366	9 135	8 792	8 357	5 404	5 355	3 688	36,5
– écoles non reconnues	12 075	18 356	26 535	22 979	17 799	13 969	11 714	11 176	13 043	46,1
Établissements universitaires privés	18 361	19 971	20 279	20 989	21 867	22 129	22 327	21 893	22 397	65,7
Écoles normales d'instituteurs, CREPS	13 376	16 500	–	–	–	–	–	–	–	–
Écoles normales supérieures	2 566	2 675	2 742	2 794	2 970	3 051	3 065	3 215	3 246	34,4
Écoles d'architecture	13 986	15 702	17 678	18 304	18 620	18 988	18 787	18 564	18 176	43,0
Écoles supérieures artistiques et culturelles (2)	17 580	23 363	28 261	30 325	30 886	31 308	28 344	30 406	30 336	57,0
Écoles paramédicales hors université (4)	56 887	56 328	63 920	67 201	68 135	69 518	68 717	66 254	65 505	81,0
Écoles préparant aux fonctions sociales (4)	15 416	14 727	15 093	15 723	15 912	16 911	17 517	17 782	18 155	80,1
Autres écoles de spécialités diverses, dont :	20 371	21 862	30 079	31 026	28 753	24 992	25 265	26 315	28 071	49,4
– écoles juridiques et administratives	6 562	7 328	8 530	7 982	7 186	6 705	6 918	6 522	6 859	52,2
– écoles de journalisme et écoles littéraires	2 420	2 923	2 946	2 501	2 653	2 444	2 494	2 489	2 498	68,4
– écoles vétérinaires	2 259	2 073	1 972	1 974	1 968	1 985	2 080	2 094	2 206	58,9
Ensemble (3)	1 488 921	1 713 680	1 964 990	2 090 271	2 133 694	2 169 535	2 155 752	2 132 433	2 119 208	54,9
– dont public		1 492 912	1 707 346	1 839 062	1 890 491	1 936 372	1 924 336	1 896 645	1 874 114	
– dont privé		220 768	257 644	251 209	243 203	233 163	231 614	235 788	245 094	

(1) Hors instituteurs en formation professionnelle spécifique à temps partiel. Estimation de la répartition hommes-femmes.

(2) Estimation des effectifs en 1995-96.

(3) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités.

(4) En 1998-99 les effectifs de certains établissements de l'Île-de-France ont été reportés.

NB : les cases en bleu correspondent au cas où l'effectif a diminué par rapport à l'année précédente.

n'ont pas toutes été affectées par le repli observé depuis la rentrée 1996.

TOUJOURS PLUS DE SIX ÉTUDIANTS SUR DIX À L'UNIVERSITÉ, MAIS SA PRÉDOMINANCE S'AMENUISE

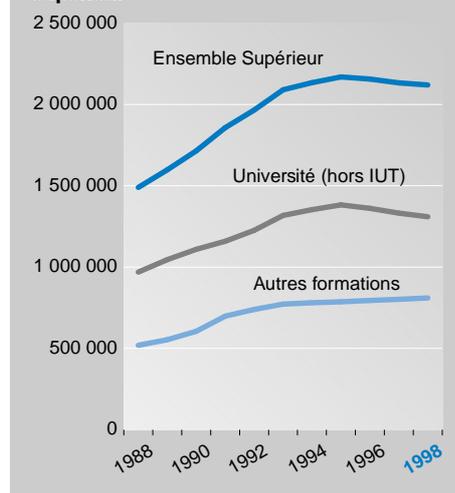
L'université (hors IUT) accueille plus de 60 % des étudiants (tableau II). Elle a connu une évolution de ses effectifs parallèle à celle des autres formations du supérieur, mais le plus souvent un peu en retrait, sauf sur la période 1992-1995 (graphique 2). Le nombre d'inscrits, de l'ordre de 970 000 en 1988, est passé par un maximum proche de 1,4 million à la rentrée 1995. Cette croissance a concerné, au premier chef, les premier et deuxième cycles des disciplines générales (graphiques 3 et 4). Elle résulte, à la fois, de la préférence manifestée par des bacheliers généraux, plus nombreux, pour ce type d'études longues (tableau III) et de l'amélioration sensible du taux d'accès en licence.

Cette tendance était nette à la rentrée 1993, tout particulièrement en lettres et sciences humaines. La création des IUFM (instituts universitaires de formation des maîtres) en 1991 avait entraîné un afflux d'étudiants dans ces formations, l'enseignement apparaissant comme un débouché intéressant dans une conjoncture économique difficile.

À la rentrée 1994, les flux d'entrée dans les disciplines générales ont diminué avec la baisse du nombre d'admis au baccalauréat général. Une reprise des premières inscriptions dans ces formations s'est produite en 1995, notamment en STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives). Cependant, l'engouement pour les disciplines de santé observé aux rentrées 1993 et 1994 ne s'est pas maintenu. La baisse des effectifs de cette filière, conséquence du resserrement du *numerus clausus*, après une interruption en 1993, s'est poursuivie.

En 1996, une rupture s'est produite. Le recul des effectifs universitaires, confirmé en 1997 et 1998, a affecté d'abord le pre-

GRAPHIQUE 2 – Effectifs de l'enseignement supérieur



mier cycle puis les deuxième et troisième cycles. La baisse du nombre d'étudiants en premier cycle résulte non seulement de la répercussion de la diminution des effectifs de bacheliers enregistrée en 1996 mais aussi d'un moindre engouement des nouveaux bacheliers pour les études universitaires. En 1998, cette baisse s'est ralentie (1,7 %) du fait que les nouveaux

TABLEAU II – Poids des différentes filières du supérieur en 1998-99
France sans TOM

	Université (hors IUT et ingénieurs)	Principales filières courtes				Filières grandes écoles (1)	Autres formations	Ensemble
		STS	IUT	Écoles paramédicales et sociales	Ensemble			
Effectifs	1 282 288	240 067	114 587	83 660	438 314	203 499	195 107	2 119 208
%	61	11	5	4	21	10	9	100
Nouveaux bacheliers	218 171	99 055	42 929	4 280	146 264	41 651	12 615	418 701
%	52	24	10	1	35	10	3	100

Lecture : à la rentrée 1998, 61 % des effectifs de l'enseignement supérieur sont inscrits à l'université (hors IUT et ingénieurs) et 52 % de bacheliers 1998 qui poursuivent des études supérieures ont entrepris des études universitaires.

(1) Filières grandes écoles : classes préparatoires intégrées, CPGE, écoles d'ingénieurs (y compris les écoles dépendantes des universités), écoles vétérinaires, écoles de commerce reconnues à diplôme visé et écoles normales supérieures.

TABLEAU III – Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur de 1990 à 1998 (en %)
France sans TOM

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Bacheliers généraux	100,2*	107,9*	106,5*	106,8*	107,0*	107,9*	107,7*	106,2*	105,0*
Université	66,6	66,4	66,3	68,9	70,1	71,6	68,5	67,2	65,9
IUT	8,3	8,3	8,9	9,1	9,1	8,4	9,7	9,8	10,3
STS	12,1	12,1	10,8	9,7	9,1	8,0	8,8	9,2	9,2
CPGE	13,3	12,7	12,1	11,6	11,5	12,8	13,2	13,0	12,5
Autres établissements (1)	nd	8,3	8,3	7,6	7,2	7,1	7,6	7,0	7,1
Bacheliers techno. (2)	77,3	81,5	82,2	85,4	82,3	83,2	83,1	82,3	79,8
Université	23,3	21,1	21,4	23,1	22,6	23,4	21,3	22,0	21,6
IUT	7,6	7,5	7,7	8,6	9,3	10,1	10,5	10,2	9,7
STS	45,5	47,0	47,1	47,6	46,2	45,7	47,1	46,7	45,5
CPGE	1,0	1,1	1,0	1,0	0,9	0,9	1,0	0,9	1,0
Autres établissements (1)	nd	4,9	5,0	5,1	3,3	3,1	3,2	2,5	2,0
Bacheliers généré. + techno.	93,0	99,9	99,0	100,2*	99,1	99,9	99,3	98,2	96,2
Université	52,9	52,7	52,6	55,0	55,0	56,0	52,5	52,0	50,6
IUT	8,1	8,1	8,6	8,9	9,2	8,9	9,9	9,9	10,1
STS	22,6	22,7	21,9	21,0	20,9	20,2	21,8	21,8	21,7
CPGE	9,4	9,2	8,7	8,4	8,1	9,0	9,0	9,0	8,5
Autres établissements (1)	nd	7,2	7,3	6,8	5,9	5,8	6,1	5,5	5,3

(1) Estimations.

(2) Y compris baccalauréat hôtellerie à partir de 1994, baccalauréat STPA et STAE à partir de 1995.

* Voir l'encadré Définitions, p. 6.

entrants sont plus nombreux que l'année précédente.

La montée en puissance des IUFM s'est nettement ralentie en 1994. À partir de la rentrée 1996 s'est amorcée une baisse, qui s'est poursuivie en 1997 et 1998. La saturation des capacités d'accueil et la stabilité des places mises au concours expliquent en partie la stagnation des effectifs.

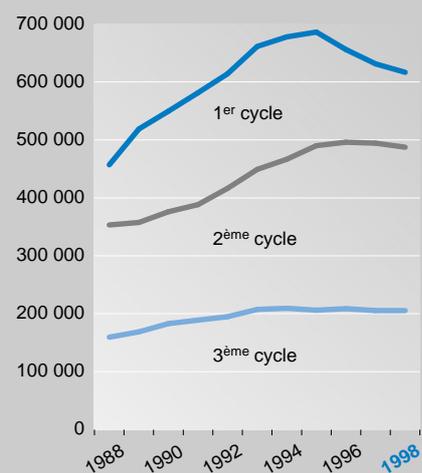
UNE FORTE CROISSANCE DES FILIÈRES COURTES

À la rentrée 1998, un étudiant sur cinq a opté pour une des principales filières supérieures courtes ou, à l'origine, conçues comme telles (sections de techniciens supérieurs (STS), instituts universitaires de technologique (IUT), écoles paramédicales et sociales conduisant à un diplôme de niveau III). Le nombre d'inscriptions dans ces formations est passé de 303 000 en 1988 à 438 000 en 1998.

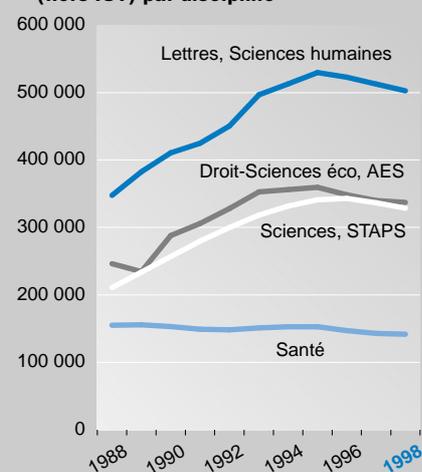
La progression n'a pas été la même pour ces trois principales filières courtes (graphique 5). Au début des années 90, avec la mise en œuvre du schéma « Université 2000 », les IUT ont connu un important essor, un peu ralenti en 1994 et 1995, avec la relative stabilisation des flux d'entrée. En 1996, la croissance des flux d'entrée a repris en dépit de la baisse du nombre des bacheliers ; cette croissance s'est ensuite prolongée, portant les effectifs à 115 000 en 1998 (contre 67 000 en 1988).

Jusqu'en 1992, la progression des filières courtes a été surtout imputable à la croissance soutenue du nombre d'étudiants en STS. La déconcentration des ouvertures des sections publiques relevant du ministère de l'Éducation nationale, intervenue en 1985, a contribué à cette expansion qui a favorisé la poursuite d'études des bacheliers technologiques, largement majoritaires dans cette filière. Mais les flux d'entrée ont marqué le pas en 1993, début d'une phase de régression des effectifs les deux années suivantes. Ce phénomène a, en fait, démarré dès la rentrée 1992 dans les sec-

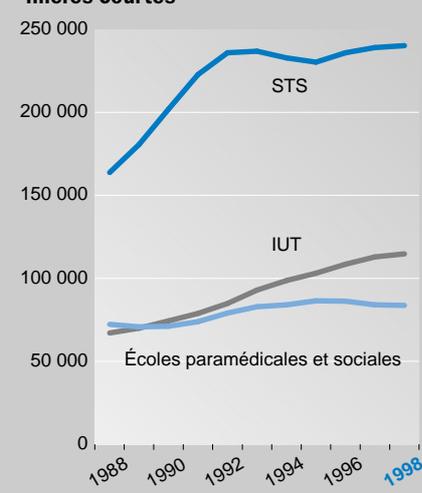
GRAPHIQUE 3 – Effectifs universitaires (hors IUT) par cycle



GRAPHIQUE 4 – Effectifs universitaires (hors IUT) par discipline



GRAPHIQUE 5 – Effectifs des principales filières courtes



tions privées, occasionnant la fermeture de nombreux établissements. Depuis 1996, cette filière a bénéficié d'un regain d'intérêt de la part des jeunes bacheliers : le nombre d'inscrits a retrouvé, en 1996, son niveau de 1992, puis l'a dépassé pour atteindre 240 000 en 1998.

Le nombre d'inscrits dans les écoles paramédicales et sociales – autre composante importante du dispositif de formation au niveau III – a augmenté jusqu'en 1995-96 pour atteindre 86 000. Depuis la rentrée 1996, la baisse des effectifs s'est poursuivie (- 0,2 % en 1996 puis - 2,5 % en 1997 et - 0,4 % en 1998). Cette évolution est dépendante du nombre de postes mis au concours.

PRESQUE UN ÉTUDIANT SUR DIX DANS LA FILIÈRE GRANDES ÉCOLES

Un peu moins de 10 % des étudiants (135 000 en 1988, 203 000 en 1998) sont inscrits dans une grande école d'ingénieurs, de commerce, une école normale supérieure ou une école vétérinaire, ou suivent une préparation pour y entrer.

Après une progression rapide de 1988 à 1991, les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des cycles préparatoires intégrés à certaines écoles ont baissé de 1992 à 1994 (*graphique 6*). Suite à la réforme de 1995, les classes préparatoires ont bénéficié d'un nouvel attrait de la part des bacheliers généraux. Elles ont alors connu une forte progression, tant des flux d'entrée que des effectifs totaux. Le passage à deux ans des préparations commerciales a aussi engendré, mécaniquement, une hausse supplémentaire. L'attrait des CPGE s'est nettement réduit ensuite, les effectifs ayant même diminué de 2,1 % à la rentrée 1998.

Un développement spectaculaire des formations d'ingénieurs, universitaires et pri-

vées, a été enregistré au début des années 90. Ce développement, lié à la mise en œuvre du plan « Université 2000 » avec l'objectif d'un doublement du nombre de diplômés, s'est infléchi en 1994. La création des nouvelles formations d'ingénieurs (NFI) devait également contribuer à atteindre cet objectif. Après avoir plus que doublé en 1992, les effectifs inscrits dans ces formations ont progressé de façon plus mesurée. Face à une conjoncture économique alors difficile, la plupart des écoles ont maintenu leur recrutement mais, dans quelques cas, l'ont réduit, en particulier dans le secteur privé. Depuis 1994, le rythme de croissance du nombre d'élèves-ingénieurs s'est ralenti, en dépit d'une reprise des flux d'entrée. À partir de la rentrée 1997, la progression a repris : + 1,6 % en 1996, + 2,9 % en 1997 et + 4,9 % en 1998.

Dans les écoles de commerce reconnues par l'État et habilitées à délivrer un diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale – qui recrutent en majorité des étudiants issus des classes préparatoires – le nombre d'inscrits n'a cessé de progresser, passant de 16 400 en 1988 à 34 600 en 1998.

DES ÉVOLUTIONS PLUS CONTRASTÉES POUR LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS SUPÉRIEURS

Les autres établissements de l'enseignement supérieur, qui constituent un groupe hétérogène, ont vu leurs effectifs passer de 96 000 en 1988 à 208 000 en 1994, un repli intervenu en 1995 et 1996 a ramené les effectifs à 195 000.

L'évolution des effectifs des autres écoles de commerce (reconnues ou non) est plus difficilement interprétable du fait que le champ concernant les écoles de la dernière catégorie était incomplet jusqu'au début des années 90. La désaffection pour ce type

de formations à la rentrée 1993 s'est prolongée, avec une chute des inscriptions de plus de 55 % entre 1992 et 1997, suivie cependant d'une reprise en 1998. Le coût élevé des études, dont les débouchés sur le marché du travail ne sont pas nécessairement assurés, peut être la cause de cette désaffection.

Les effectifs des écoles d'architecture baissent depuis 1993 (- 2,1 % en 1998, avec 18 200 étudiants), alors que les établissements universitaires privés accueillent chaque année, depuis la rentrée 1993, près de 22 000 étudiants, avec une légère progression à la dernière rentrée (+ 2,3 % environ). Quant aux écoles supérieures artistiques et culturelles et aux autres écoles, la modification du champ pris en compte au début des années 90 rend malaisé tout commentaire les concernant.

UN RÉÉQUILIBRAGE EN ILE-DE-FRANCE ET AU PROFIT DE GRANDES MÉTROPOLES

En ce qui concerne l'université, Paris est l'académie dans laquelle le troisième cycle est le plus développé. Il représente 25 % de sa population universitaire contre 15 % dans le reste de l'Ile-de-France et 13 % pour l'ensemble des académies de province. Au total, les trois académies franciliennes concentrent 36 % des effectifs de troisième cycle et seulement 26 % de l'ensemble des étudiants.

Les effectifs de l'enseignement supérieur n'ont pas évolué de façon homogène selon les académies (*tableau IV*). Un certain rééquilibrage s'est opéré au sein des trois académies d'Ile-de-France : de la rentrée 1993 à la rentrée 1998, Paris a perdu 26 000 étudiants, Créteil en a gagné 8 200 et Versailles 14 000.

La progression est nette aussi dans les académies de Nice, Lille, Nantes, Grenoble

GRAPHIQUE 6 – Effectifs de la filière des grandes écoles

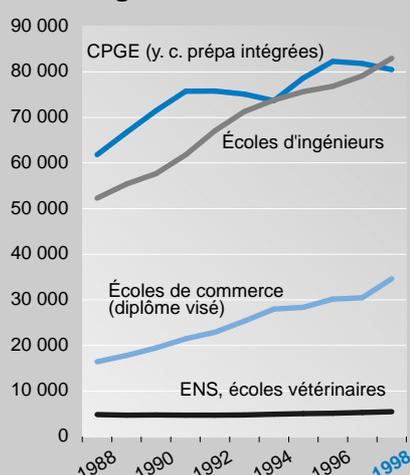


TABLEAU IV – Répartition géographique des effectifs inscrits à l'université en 1998-99 Poids des différents cycles France sans TOM

	Premier cycle		Deuxième cycle		Troisième cycle		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Paris	78 080	39	73 430	37	49 531	25	201 041	100
Ile-de-France (hors Paris)	85 694	52	55 807	34	24 033	15	165 534	100
Ile-de-France	163 774	45	129 237	35	73 564	20	366 575	100
Province	554 531	53	352 277	34	131 070	13	1 037 878	100
DOM	12 775	64	6 107	31	1 060	5	19 942	100
Province et DOM	567 306	54	358 384	34	132 130	12	1 057 820	100
France sans TOM	731 080	51	487 621	34	205 694	14	1 424 395	100

TABLEAU V – Répartition par académie des principales filières de l'enseignement supérieur en 1998-1999
Effectifs en 1998-99 et accroissement de 1997-98 à 1998-99 (en %)

Académies	Universités (hors IUT et ingénieurs)		Principales filières courtes								Filières grandes écoles (1)		Autres formations		Total (2)	
			IUT		STS		Écoles paramédicales et sociales		Total							
	Effectifs 1998-99	%	Effectifs 1998-99	%	Effectifs 1998-99	%	Effectifs 1998-99	%	Effectifs 1998-99	%	Effectifs 1998-99	%	Effectifs 1998-99	%	Effectifs 1998-99	%
Aix-Marseille	65 686	-1	3 635	-1	10 291	-2	3 457	-1	17 383	-2	6 747	-2	6 614	0	96 430	-1
Amiens	18 631	-5	2 377	0	7 426	-2	2 611	4	12 414	-1	4 314	-3	2 871	5	38 230	-2
Besançon	18 268	-3	2 879	4	4 900	1	1 496	-2	9 275	2	2 564	3	2 372	-3	32 479	-1
Bordeaux	62 020	-3	4 861	3	10 883	0	3 598	0	19 342	1	6 765	4	7 552	0	95 679	-1
Caen	23 344	-4	2 464	-1	5 065	1	1 807	1	9 336	1	2 485	4	2 328	-4	37 493	-3
Clermont-Ferrand	23 680	-3	2 847	4	5 299	4	2 008	0	10 154	3	3 626	3	4 016	9	41 476	0
Corse	2 997	1	277	9	594	1	119	-7	990	2	100	8	597	15	4 684	3
Dijon	23 448	-4	2 671	0	6 324	0	2 023	1	11 018	0	3 540	14	3 070	13	41 076	0
Grenoble	48 201	-1	6 907	4	11 005	0	2 782	-3	20 694	1	8 313	2	4 581	2	81 789	0
Lille	85 330	-2	8 534	-1	19 979	0	6 907	1	35 420	0	14 181	4	14 335	0	149 266	-1
Limoges	11 825	-3	1 708	1	3 473	1	1 453	0	6 634	1	1 228	9	1 339	0	21 026	-1
Lyon	75 724	-1	6 813	3	11 767	1	5 073	1	23 653	1	15 964	2	13 508	7	128 849	0
Montpellier	53 433	0	4 003	0	8 804	3	2 998	-4	15 805	1	5 558	7	5 507	-4	80 303	0
Nancy-Metz	43 997	-3	6 186	-1	8 609	1	4 099	0	18 894	0	6 897	2	5 422	7	75 210	-1
Nantes	51 848	-4	5 460	3	15 521	2	3 390	4	24 371	3	11 469	4	12 834	1	100 522	-1
Nice	29 980	1	4 102	4	4 615	0	1 629	-1	10 346	1	4 857	12	3 659	3	48 842	2
Orléans-Tours	34 167	-5	4 840	2	9 002	-1	3 089	1	16 931	0	4 638	9	4 079	-4	59 815	-3
Poitiers	26 604	-5	3 060	-4	6 139	1	1 610	0	10 809	0	3 028	-2	2 904	8	43 345	-3
Reims	20 990	-5	3 130	3	5 489	0	1 576	0	10 195	1	4 530	4	2 321	0	38 036	-2
Rennes	59 658	-1	7 263	-1	14 368	2	3 295	11	24 926	2	9 559	3	8 788	-4	102 931	0
Rouen	28 028	-4	3 872	4	5 598	1	2 423	0	11 893	2	5 114	5	3 762	-16	48 797	-3
Strasbourg	39 907	-4	3 764	-3	6 705	-2	2 296	-13	12 765	-4	4 577	0	4 995	-2	62 244	-3
Toulouse	66 332	1	5 740	5	10 276	3	3 399	-2	19 415	3	11 630	2	8 180	0	105 557	1
Total province	914 098	-2	97 393	1	192 132	1	63 138	0	352 663	1	141 684	3	125 634	1	1 534 079	-1
Paris	198 405	-2	2 084	2	18 013	1	9 384	-3	29 481	0	31 301	5	46 146	-4	305 333	-1
Créteil	68 604	2	7 029	6	11 444	-1	5 512	0	23 985	1	7 361	0	9 377	12	109 327	3
Versailles	81 524	-1	7 796	-1	12 711	-1	4 713	-4	25 220	-1	22 381	4	11 660	2	140 785	0
Total Ile-de-France	348 533	-1	16 909	2	42 168	0	19 609	-2	78 686	0	61 043	4	67 183	-1	555 445	0
France métro (2)	1 262 631	-2	114 302	1	234 300	0	82 747	0	431 349	1	202 727	3	192 817	0	2 089 524	-1
Antilles-Guyane (3)	10 813	-5	106	36	3 290	0	387	-1	3 783	1	476	10	948	2	16 020	-3
La Réunion	8 844	3	179		2 477	0	526	-2	3 182	1	296	22	1 342	-3	13 664	2
Total DOM	19 657	-2	285	32	5 767	0	913	-1	6 965	1	772	14	2 290	-1	29 684	-1
France sans TOM (2)	1 282 288	-2	114 587	2	240 067	0	83 660	0	438 314	1	203 499	3	195 107	0	2 119 208	-1

(1) Filières grandes écoles : classes préparatoires intégrées, CPGE, écoles d'ingénieurs (y compris les écoles dépendantes des universités), écoles vétérinaires, écoles normales supérieures, écoles de commerce reconnues à diplôme visé.

(2) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités.

(3) Total des académies de Guadeloupe, Martinique et Guyane.

et Lyon, et l'enseignement supérieur prend son essor dans les académies de Corse et dans celles des DOM. Cependant, les effectifs universitaires de 1998 sont inférieurs à ceux de 1993 dans la plupart des académies. Au cours des cinq dernières rentrées, le développement des filières IUT et grandes écoles est général ; la situation est plus contrastée dans la filière STS où les effectifs sont en baisse dans huit académies.

À la rentrée 1998, 54 % des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur sont concentrés dans les académies de Paris, Lille, Versailles, Lyon, Créteil, Toulouse, Rennes et Nantes. Ces académies comportent non seulement de gros pôles universitaires mais aussi des sites privilégiés d'implantation des autres filières d'enseignement supérieur. En revanche, les formations technologiques courtes occupent

une place importante dans l'offre de formation supérieure des académies de petite taille : plus d'un étudiant sur cinq est inscrit dans ces formations dans les académies d'Amiens, Caen, Limoges, Besançon, Reims et Dijon.

Bernadette Rousseau
et **Michel de Saboulin, DPD C2**

POUR EN SAVOIR PLUS

Ch. Couet, « Baisse du nombre d'étudiants : la tendance se confirme à l'horizon 2007 », *Éducation & Formations* n°54, MEN-Direction de la programmation et du développement, décembre 1998, pp.39-48.

Tableaux statistiques 6659 (Les effectifs de l'enseignement supérieur de 1980-81 à 1998-99), MEN-Direction de la programmation et du développement, juillet 1999

« Prévisions à deux ans des principales filières de l'enseignement supérieur », *Note d'Information* 99.35, octobre 1999.

« Les écoles d'ingénieurs publiques et privées – 1998-1999 », *Note d'Information* 99.31, août 1999.

« Les étudiants inscrits à l'université en 1998-1999 », *Note d'Information* 99.27, juillet 1999.

« Les instituts universitaires de technologie », *Note d'Information* 99.24, juillet 1999.

« Les sections de techniciens supérieurs – 1998-1999 », *Note d'Information* 99.21, juin 1999.

« Les bacheliers inscrits en DEUG après leur baccalauréat – Poursuites d'études et réorientations l'année suivante », *Note d'Information* 99.20, juin 1999.

« La rentrée 1998 dans l'enseignement supérieur », *Note d'Information* 99.02, MEN-Direction de la programmation et du développement, janvier 1999.

L'enseignement supérieur français : établissements et filières

L'enseignement supérieur français se caractérise par la coexistence d'une pluralité d'établissements dont les finalités, les structures administratives, les conditions d'admission et l'organisation des études sont très variées.

Les établissements publics (toutes tutelles confondues) accueillent près de 90 % des étudiants. Pour la plupart, les formations supérieures sont dispensées dans des établissements relevant de l'autorité du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie mais d'autres ministères comme ceux chargés de l'agriculture, de la santé, de la culture, ont la tutelle ou la cotutelle de certains établissements supérieurs.

Les types d'établissements

- Les universités publiques sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR) ; elles regroupent également des instituts et écoles internes ainsi que des établissements rattachés tels que les instituts universitaires de technologie (IUT) et certaines écoles d'ingénieurs.
- Les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), expérimentés en 1990 et généralisés à la rentrée 1991, se substituent aux structures antérieures de formation des maîtres du premier et du second degré (écoles normales d'instituteurs, centres pédagogiques régionaux, écoles normales nationales d'apprentissage). Ils sont ouverts aux titulaires d'une licence pour préparer, en partenariat avec les universités, les concours de recrutement des professeurs des écoles, des collèges et des lycées et ils assurent la formation des futurs enseignants.
- Les lycées publics et privés, ainsi que d'autres établissements, participent à l'enseignement supérieur par le biais des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des sections de techniciens supérieurs (STS).
- Les écoles d'ingénieurs, publiques et privées, sont habilitées à délivrer un diplôme d'ingénieur. Certaines écoles sont dépendantes des universités : écoles internes ou rattachées aux universités et aux instituts nationaux polytechniques (INP), universités technologiques de Compiègne et de Troyes, institut polytechnique de Sévenans.
- Les écoles de commerce, toutes privées ou consulaires, se subdivisent en trois grands groupes : les écoles supérieures de commerce (ESC) et d'autres écoles reconnues par l'État et habilitées à délivrer un diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale

forment le groupe I ; le groupe II est constitué par des établissements reconnus par l'État mais dont le diplôme n'est pas visé ; enfin, le groupe III rassemble les écoles non reconnues et les écoles de vente (recensées à partir de 1990).

- Les préparations intégrées regroupent les cycles préparatoires intégrés à certaines écoles d'ingénieurs indépendantes des universités et, jusqu'en 1994, les classes préparatoires aux écoles supérieures de commerce.
- Les écoles normales supérieures (ENS) préparent aux diplômes nationaux des universités ainsi qu'au concours de l'agrégation.
- Les établissements universitaires privés peuvent passer, avec les universités publiques, des conventions qui permettent à leurs étudiants d'obtenir des diplômes nationaux.
- Parmi les établissements relevant d'autres ministères, on peut citer les écoles préparant aux carrières paramédicales et sociales, les écoles supérieures artistiques et culturelles et les écoles d'architecture.
- Les autres écoles forment un groupe hétérogène. On y trouve les écoles vétérinaires, de grands établissements comme l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'École pratique des hautes études (EPHE), qui dispensent des formations de troisième cycle universitaire, des écoles de formation de fonctionnaires ainsi que d'autres établissements supérieurs dépendant d'autres ministères ou privés.

Les grandes filières

Les bacheliers qui entrent dans l'enseignement supérieur peuvent, théoriquement, choisir entre un enseignement supérieur long assuré par l'université et les grandes écoles, et des formations courtes à orientation plus pratique et professionnelle.

- L'enseignement supérieur long « ouvert » est organisé, dans les disciplines générales de l'université, en trois cycles d'études successifs, sanctionnés chacun par des diplômes nationaux. Pour les études de santé (médecine, chirurgie dentaire et pharmacie), un *numerus clausus* intervient en fin de première année. L'accès aux grandes écoles se fait soit sur concours, dont la préparation est assurée principalement dans les CPGE, ou en premier cycle universitaire (DEUG, DUT), ou dans les grandes écoles elles-mêmes, soit sur dossier pour les diplômés de l'université.
- L'enseignement supérieur court regroupe essentiellement les STS, les IUT et les formations paramédicales et sociales. Chacune de ces filières soumet les entrants potentiels à une sélection.

DÉFINITIONS

Effectif. Le nombre d'étudiants recensés ne correspond pas au nombre de personnes physiques suivant une formation supérieure, mais au nombre d'inscriptions reçues par les divers établissements concernés. Il se peut qu'un même étudiant soit comptabilisé plusieurs fois (cas d'une double inscription dans deux universités différentes ou dans une université et un établissement non universitaire). La pratique des inscriptions multiples représente au moins 5 % des inscriptions réalisées à l'université ; elle existe surtout dans le premier cycle (un peu plus de 7 % des inscriptions). Un étudiant inscrit simultanément à l'université et en CPGE est donc comptabilisé deux fois ; cependant, les étudiants ayant pris plusieurs inscriptions au sein d'une même université ne sont comptés qu'une seule fois.

Taux d'accès à une filière. Nombre de bacheliers inscrits dans la filière l'année suivant l'obtention du baccalauréat rapporté à l'effectif de la promotion de bacheliers correspondante.

Taux d'accès à l'enseignement supérieur. Un bachelier peut s'inscrire en même temps dans plusieurs formations (par exemple, à l'université et en CPGE), ce qui explique les taux supérieurs à 100 %

obtenus pour les bacheliers généraux en sommant les taux d'accès par filière.

Université. La capacité en droit et la préparation au diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) sont pris en compte au niveau du premier cycle.

Institut universitaire de technologie (IUT). Les effectifs recensés comprennent les étudiants suivant des formations post-DUT ou préparant un diplôme national de technologie spécialisé (DNTS).

Section de techniciens supérieurs (STS). Les formations complémentaires post-BTS et les formations pour les diplômes nationaux de technologie spécialisés (DNTS), les diplômes des métiers d'art (DMA), le diplôme supérieur en arts appliqués (DSAA) et le diplôme préparatoire aux études comptables et financières (DPECF) font partie de cette rubrique.

Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). La préparation au diplôme d'études comptables et financières (DECF) est incluse.

École d'ingénieurs. Ne sont pas comptabilisées les nouvelles formations d'ingénieurs (NFI).